



1^{er} janvier 2011

Lettre Client N° 10

Cher Client,

Sujet: REACH et DuPont

Les businesses de DuPont Polymers mettent en place un site Web Internet pour communiquer avec leurs clients.

Cette communication, qui concerne REACH, se concentre sur l'initiative de DuPont de communiquer avec ses clients de manière globale.

Remarques importantes:

Les commentaires suivants s'appliquent uniquement à DuPont Performance Polymers et DuPont Packaging & Industrial Polymers. Il se peut que d'autres unités de DuPont opèrent dans d'autres environnements de travail et de ce fait doivent adopter d'autres approches.

Communication

Avec la connaissance grandissante de REACH, le flux de communication dans la chaîne d'approvisionnement a augmenté de façon significative. Dans certains secteurs de l'industrie, le support a été donné par des associations professionnelles.

L'approche commune a été de développer des dossiers d'information et attachés à ceux-là un certain nombre de questions aux fournisseurs. L'objectif de telles questions est de collecter des informations, à savoir si les fournisseurs sont au courant de REACH, s'ils ont l'intention de continuer à fournir le marché européen et s'ils se sont engagés dans les étapes pour le pré-enregistrement et enregistrement.

Un deuxième sujet, la préparation des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) de la 'Candidate List' par l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA), a été ajouté au flux de communication. Une communication rapide est nécessaire dans la chaîne d'approvisionnement afin de répondre aux exigences des demandes des consommateurs dans une période de 45 jours.

Nous observons maintenant une autre vague de demandes nous demandant d'être sur la bonne voie avec nos préparations de pré-enregistrement, qui seront suivies par des demandes confirmant que le pré-enregistrement a été achevé.

Tous ces flux de communication demandent d'importantes ressources des deux côtés, du demandeur et du fournisseur.

DuPont est impliqué dans plusieurs étapes dans la chaîne d'approvisionnement. En conséquence nous recevons les mêmes demandes plusieurs fois, de plusieurs étapes de la chaîne d'approvisionnement. De plus, nous avons observé qu'un certain nombre de clients ayant des organisations internes fragmentées et opérant indépendamment multiplient leurs demandes d'information.

Etant conscient du besoin croissant de l'efficacité de notre communication, nous avons cherché une solution qui pourrait nous aider à satisfaire les besoins d'information de nos clients, et qui aiderait aussi les deux côtés à rationaliser les efforts.



Du Pont International Operations Sarl
2, chemin du Pavillon
CH-1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse
Tel. +41-22-717-6755 / Fax.: - 6602

Un site Internet de DuPont dédié à REACH est la meilleure solution. Cette page offre des informations demandées généralement et fournit des documents téléchargeables dont nos clients ont besoin. Ces documents seront maintenus à jour. Les clients peuvent facilement identifier les nouveaux documents / versions.

Une telle source d'information 'Self-Service' permet un accès instantané à l'information et aux documents de manière globale. Cet outil sera un facteur clef dans l'obligation pour les détaillants de répondre aux demandes des consommateurs dans les 45 jours.

Nous vous invitons à utiliser cet avantage pour une mise en œuvre facilitée de REACH.

www.reach.dupont.com

Avec l'expression de mes sentiments distingués,

Rainer Kurzknabe
Regulatory Affairs Programs Manager
Du Pont International Operations Sarl, Genève

EU-REACH.Polymers@che.dupont.com

L'information basée sur notre niveau de connaissance actuel exprime uniquement notre intention. Elle ne constitue pas une obligation contraignante. Bien que cette information soit fournie d'extrême bonne foi, aucune représentation ou garantie n'est faite concernant son achèvement ou son exactitude et aucune responsabilité ne sera acceptée pour dégâts de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la dépendance vis-à-vis de cette information.

Comme DuPont ne peut pas se rendre compte de tous les aspects de votre business et de l'impact que le règlement REACH a pour votre compagnie, DuPont vous encourage fortement à vous familiariser avec le règlement REACH afin de vous conformer à ses conditions et chronologies.

DuPont n'a pas l'intention de modifier son offre de produits due à l'introduction de REACH, sous condition que ce nouveau règlement REACH n'impose pas des obstacles commerciaux ou techniques qui nuiraient à la santé de nos businesses. Cependant, du fait de sa dépendance à ses fournisseurs, DuPont ne contrôle pas complètement cette décision. Une évaluation faite par l'industrie chimique montre que certains produits chimiques risquent de disparaître du marché européen. Cela aurait comme conséquence de devoir reformuler certains de nos produits et de les requalifier, voir même, dans des cas extrêmes, de complètement les changer.

Pour votre information, consulter aussi le site Web REACH de la commission européenne :

http://ec.europa.eu/environment/chemicals/reach/reach_intro.htm